

# DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

## *REAMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA RUE DES AIRES*

Département de Vaucluse  
**COMMUNE DE VISAN**

### MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

N° du marché	<input type="text"/>
<b>05</b>	<b><i>BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES</i></b>

#### Maître d'œuvre



**CABINET BETARD SELARL**

Géomètre Expert Foncier  
Ingénieur Conseil  
Urbaniste

Bureau principal

125, chemin des Amandiers  
84850 CAMARET SUR AIGUES  
T : 04 90 37 24 43 F : 04 90 37 22 46  
M : cob84@wanadoo.fr

Bureau secondaire

Avenue Marcel Pagnol - BP 13  
84110 VAISON LA ROMAINE  
T : 04 90 65 50 49 F : 04 90 37 22 46



**GÉOMÈTRE-EXPERT**  
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

#### Maître d'ouvrage

COMMUNE DE VISAN



**Place du jeu de Paume**

**84820 VISAN**

N° DOSSIER	Etabli par	Vérifié par	Fichier
D15-057	BB		5) Bordereau des prix unitaires



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
01-00-00	<b>CHAPITRE I - PREPARATION DU CHANTIER</b>	
01-01-00	<b>PIQUETAGE GENERAL ET IMPLANTATIONS</b>  <i>Ce prix rémunère le piquetage général compris :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais de topographie,</li> <li>- les frais de piquetage spécial au voisinage des câbles, canalisations,</li> <li>- les frais occasionnés par les démarches auprès des concessionnaires des câbles ou canalisations,</li> <li>- le tirage des documents à remettre au Maître d'Oeuvre,</li> <li>- la fourniture de la main d'oeuvre, piquets, jalons, cordeaux, outils et appareils nécessaires à ces opérations,</li> <li>- la conservation et déplacement éventuels des piquets.</li> <li>- l'établissement du plan d'implantation et le tirage en 3 exemplaires</li> <li>- Les implantations</li> <li>- la fourniture de la main d'oeuvre, piquets, jalons, cordeaux, outils et appareils nécessaires à ces opérations,</li> <li>- la conservation et déplacement éventuels des piquets.</li> </ul>	
01-01-01	Piquetage général <b>le forfait :</b>	
01-02-00	<b>INSTALLATION ET REPLI CHANTIER</b>  <i>Ce prix rémunère l'Installation et repli de chantier, comprenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amenée et le repli du matériel et des installations définies par le Code du travail pour toute la durée du chantier et pour l'ensemble des intervenants</li> <li>- Les frais de piquetage spécial au voisinage des câbles, canalisations,</li> <li>- les frais occasionnés par les démarches auprès des concessionnaires des câbles ou canalisations,</li> <li>- La remise en état des lieux après travaux et le nettoyage général du chantier.</li> <li>- Les accès et pistes de chantiers ne faisant pas l'objet de prix spécifiques;</li> <li>- la fourniture et la mise en place de deux panneaux de chantier conformément aux prescriptions du Maître d'Ouvrage</li> <li>- La mise en place du dispositif de nettoyage des véhicules à la sortie du chantier et installation de l'entreprise s'il y a lieu;</li> <li>- les branchements provisoires nécessaires à la marche du chantier et consommation de fluides pendant toute la durée du chantier</li> <li>- les études d'exécution et l'ensemble des démarches administratives pendant la période de préparation</li> <li>- la fournitures des plans, notes de calculs et études en 3 exemplaires papier et au format numérique</li> <li>- les copie des réponses aux DICT</li> <li>- <b>Un constat d'huissier pour les façades, murs et clôtures existantes,</b></li> <li>- <b>Un constat d'expert agréé auprès des tribunaux de l'état des constructions existantes.</b></li> <li>- <b>Le nettoyage complet de la voirie en fin de chantier comprennent le balayage et l'arrosage de la voie.</b></li> <li>- <b>L'hydrocurage des réseaux gravitaires avant réception</b></li> <li>- <b>la manipulation des bouches à clef en présence su concessionnaire du réseau AEP</b></li> </ul>	
01-02-01	Tranche ferme <b>le forfait :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
01-03-00	<p>SIGNALISATION ET SECURITE</p> <p><i>Ce prix rémunère la mise en place des installations est signalisation de sécurité , comprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'amenée et le repli du matériel et des installations définies par la réglementation selon la nature des voies</li> <li>- la mise en place des panneaux indicateurs de déviation en nombre suffisant</li> <li>- l'alimentation électrique des feux de signalisation</li> <li>- le personnel nécessaire pour assurer la sécurité de la circulation</li> <li>- les panneaux chantier interdit au public</li> <li>- tout dispositif de clôture pour assurer la sécurité du chantier</li> <li>- L'amenée, la mise en place, l'exploitation, l'entretien, le nettoyage, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et le repliement en fin de chantier des dispositifs de signalisation temporaire des chantiers (y compris les séparateurs plastiques liaisonnés)</li> <li>- La signalisation d'approche, de position et de fin,</li> <li>- La maintenance et la manutention des panneaux rétro réfléchissants, de classe 2 solidement ancrés sur des supports stables pouvant être lestés,</li> <li>- La fourniture et la mise en place de balises K10,</li> <li>- Le pilotage manuel occasionnel de la circulation par alternat.</li> <li>- La signalisation horizontale temporaire nécessaire et demandé par le maître d'ouvrage et les services de police et toutes sujétions pour son effacement</li> <li>- La mise en sécurité du chantier et toutes sujétions pour la journée provençale</li> </ul>	
01-03-01	Signalisation de sécurité	
	<b>le forfait :</b>	
01-03-02	Mise en place de feux tricolores	
	<b>Par jour</b>	
02-00-00	<b>CHAPITRE II - TRAVAUX PREPARATOIRES , DEMOLITIONS, TERRASSEMENTS GENERAUX</b>	
02-01-00	<p>DEBROUSSAILLAGE MANUEL</p> <p><i>Ce prix rémunère le débroussaillage du terrain avant travaux, Il comprend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'abattage et le dessouchages d'arbres et d'arbustes dont la circonférence mesurée à 1 m du sol est inférieure à 0,20 m</li> <li>- l'enlèvement des haies, taillis et broussaille,</li> <li>- l'enlèvement des souches existantes,</li> <li>- la fourniture du matériel,</li> <li>- le chargement, le transport et l'évacuation en décharge et toutes sujétions pour accès et relief,</li> </ul> <p><i>Toute sujétion pour la conservation des arbres de haute tige ou des espèces végétales conservées.</i></p>	
02-01-01	Elagage	
	<b>l'unité</b>	
02-01-02	Taille de haie	
	<b>le mètre linéaire</b>	
02-01-03	Débroussaillage manuel	
	<b>le mètre carré de surface traitée</b>	
02-02-00	<p>PURGES</p> <p><i>Terrassement en faible ou moyenne masse en terrain de toute nature pour purge des terrains impropres, y compris évacuation et transport des déblais. Rémunéré au m3 mesuré en place et comprenant les frais de sondages et toutes sujétions d'encombrement du sous-sol, de conservation des ouvrages souterrains et de détournement des eaux.</i></p>	
02-02-01	A l'engin mécanique	
	<b>le mètre cube :</b>	
02-02-02	Manuelles	
	<b>le mètre cube :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-03-00	<b>SONDAGES</b>  <i>Ce prix rémunère les fouilles pour recherche de câbles, canalisations et ouvrages souterrains, Il comprend tous les mesures conservatoires nécessaires à la protection du public, , la signalisation de sécurité, les démolitions, les blindages, l'évacuation des gravats, la reconstitution de la structure identique à l'existant</i>	
02-03-01	Terrassement à l'engin mécanique <b>le mètre cube :</b>	
02-03-02	Terrassements manuels <b>le mètre cube :</b>	
02-04-00	<b>DEMOLITION DE MACONNERIE</b>  <i>Ce prix rémunère la démolition des ouvrages en maçonnerie , il comprend la démolition y compis en sous œuvre, le chargement, le transport et l'évacuation des gravats en décharge, le remblai des excavations,</i>	
02-04-01	Démolition de maçonnerie en béton armé (dalle béton, mur béton) <b>Le mètre cube</b>	
02-04-02	Démolition de maçonnerie en pierre (démontage soigné, nettoyage des pierres) <b>Le mètre cube</b>	
02-04-03	Démolition de regard ou chambre de tirage <b>L'Unité:</b>	
02-05-00	<b>EXECUTION DES PLATEFORMES</b>  <i>Ce prix remunère l'exécution des plateformes des aménagements et fonds de forme en toute nature de terrain excepté le rocher compact quels que soient les obstacles rencontrés et la profondeur de la fouille. Il comprend:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les piquetages définis au CCTP,</li> <li>- La scarification et le décapage des chaussées existantes jusqu'à 0.20 mètre d'épaisseur,</li> <li>- le travail à la main autour des ouvrages existants,</li> <li>- toute découpe à la scie le long des façades ou des bordures,</li> <li>- l'exécution des déblais,</li> <li>- le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au CCTP,</li> <li>- le régalage et le compactage des remblais d'assise définis au CCTP,</li> <li>- l'évacuation des eaux de ruissellement,</li> <li>- L'établissement de tous les fonds de formes en fonction des tolérances définies au CCTP, les formes de pentes et l'entretien des fonds de formes,</li> <li>- les chargements nécessaires, les transports aux lieux de mise en remblais dans l'emprise du chantier,</li> <li>- tous les frais de main d'oeuvre et d'énergie nécessaires,</li> <li>- Le stockage, la reprise, le chargement, le déchargement des déblais et leur mise en décharge public ou sur la décharge de l'entreprise,</li> <li>- Toutes sujétions pour la remise en état de la plateforme préalablement à la mise en oeuvre des couches structurantes y compris si nécessaire le décapage et la purge de la plateforme après la mise en oeuvre des réseaux, le chargement le transport et l'évacuation des déblais en décharge, les apport de matériaux complémentaire en remplacement des purges, le réglage de la plateforme</li> <li>- Pour un objectif de portance PF2</li> <li>- les analyses, essais à la plaques à raison d'un essai pour 50 m<sup>2</sup> de voie, les contrôles avant mise en oeuvre de la couche d'assise ou de réglage. La fourniture des documents au maitre d'oeuvre,</li> </ul>	
02-05-01	Décapage au mètre cube de délai <b>le mètre cube :</b>	
02-05-02	Plus value pour travail en milieu urbain ou encombré <b>le mètre carré :</b>	
02-06-00	<b>RECOLEMENT DE LA PLATE FORME</b>  <i>Ce prix rémunère le plan de récolement au 1/200 de la plateforme ? il comprend le relevé topographique de la plateforme , la fourniture des plans en 5 exemplaires + 1 exemplaire informatique</i>	
02-06-01	plan de récolement <b>Forfait</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-07-00	<b>TRAITEMENT DU FOND DE FORME</b>  <i>Ce prix rémunère le traitement du sol en place. Il comprend :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les études de sols complémentaires,</li> <li>- la fourniture et la mise en oeuvre du liant ( chaux, ciment) ,</li> <li>- l'incorporation et le malaxage,</li> <li>- le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au CCTP,</li> <li>- l'évacuation des eaux de ruissellement,</li> <li>- les essais à la plaque par un laboratoire agréé tous les 50 m<sup>2</sup></li> <li>- pour un objectif de portance PF2.</li> </ul>	
02-07-01	Epaisseur 0,20 à 0,30 m <b>le mètre carré :</b>	
02-07-02	Epaisseur 0,30 à 0,40 m <b>le mètre carré :</b>	
02-08-00	<b>TERRASSEMENTS EN MASSE</b>  <i>Ce prix rémunère les terrassements en masse, mouvement de terre etc en terrain de toute nature, sauf rocher compact, comprenant :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extraction des déblais,</li> <li>- l'arrachage ou tronçonnage des racines diverses</li> <li>- la mise en stock des déblais à évacuer ou à réemployer sur le site ou dans un rayon de 5 km</li> <li>- l'épuisement ou dérivation d'eau de toute provenance et toutes sujétions pour travail dans l'eau ou dans l'embaras des étais, jusqu'au débit de 25 m<sup>3</sup>/heure,</li> <li>- la mise en forme des talus,</li> <li>- toutes sujétions.</li> </ul>	
02-08-01	A la pelle mécanique <b>le mètre cube :</b>	
02-09-00	<b>GEOTEXTILE EN NON TISSE</b>  <i>Fourniture et pose de géotextile en non tissé , anti-contaminant comprenant toutes sujétions de transport et mise en oeuvre.</i>	
02-09-01	Classe B2 150 g/cm <sup>2</sup> <b>le mètre carré :</b>	
02-09-02	Classe B2 300 g/cm <sup>2</sup> <b>le mètre carré :</b>	
02-10-00	<b>DÉMOLITION DE TROTTOIRS EXISTANTS</b>  <i>Démolition de trottoirs, avec ou sans bordure y compris l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux issue du présent terrassement, les découpes à la scie le long des façades, la découpe propre et soignée des seuils, la mise oeuvre de grave 0/315 ou toute autre sujétions pour assurer l'accès aux habitations et aux commerces.</i>	
02-10-01	Trottoir revêtu en béton <b>Le mètre carré :</b>	
02-11-00	<b>DÉMOLITION DE CHAUSSEES EXISTANTES</b>  <i>Démolition de chaussée, avec ou sans bordure y compris la réalisation des analyses sur les matériaux bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arrachement du revêtement, l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux ,les découpes à la scie le long des façades, la mise oeuvre de grave 0/315 ou toute autre sujétions pour assurer la continuité de la circulation,toutes sujétions pour la protection du personnel et l'évacuation des produits de démolition en fonction leur nature .</i>	
02-11-01	Chaussée revêtu en enrobé <b>Le mètre carré :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-12-00	<b>EVACUATION DES DEBLAIS ET PRODUITS DE DEMOLITIONS</b> <i>Ce prix rémunère l'évacuation des déblais sur le lieu agréé par le Maître d'œuvre dans un rayon de 10 Km . Il comprend : le chargement, le transport, le déchargement, le régilage sur le lieux de dépôts et toutes sujétions et redevances,</i>	
02-12-01	En décharge de classe 2 <b>Le mètre cube</b>	
02-12-02	Dans un lieu de dépôt choisie par l'entreprise et agréer par le Maître d'ouvrage <b>Le mètre cube</b>	
02-13-00	<b>ENGRAVURE</b> <i>Ce prix rémunère l'engravure à réaliser le long des bordures ou caniveaux existants pour arasement du béton bitumineux au fil d'eau. Il comprend :</i> - une découpe à la scie devant la bordure ou le caniveau, - la scarification des matériaux, - le chargement, - l'évacuation des déblais en décharge contrôlée, - le réglage, - le compactage, - le balayage.	
02-13-01	Sur 0.50 m de largeur <b>Le mètre linéaire :</b>	
02-14-00	<b>DEPOSE DE RESEAUX EXISTANTS</b> <i>Ce prix rémunère la dépose de réseaux existants EP, EU, AEP, FT, MT. Il comprend les fouilles en tranchée, l'enlèvement des canalisations et des regards existants, l'évacuation des déblais en décharge, les remblaisen grave 0/315, la remise en état des lieux.</i>	
02-14-01	Diamètre ext <250 mm jusqu'à 2,00 m de profondeur <b>le ml</b>	
02-14-02	Diamètre ext >250 mm jusqu'à 1,50 m de profondeur <b>le ml</b>	
02-15-00	<b>DEPOSE ET DEMOLITION D'ELEMENTS DE VOIRIE ET DE MOBILIER URBAIN</b> <i>Prix rémunère, la découpe du revêtement, l'arrachage soigné, le chargement, l'évacuation en décharge contrôlée ou la récupération, le nettoyage, le transport et le stockage en un lieu distant de moins de 5 km choisi par le Maître d'Ouvrage, des éléments de voirie suivants :</i>	
02-15-01	Candélabres et luminaires <b>L'unité :</b>	
02-15-02	Mâts et panneaux de signalisation et de police, mobilier urbain <b>L'unité :</b>	
02-15-03	Bordures et caniveaux <b>le mètre linéaire:</b>	
02-16-00	<b>RETAILLE DES SEUILS</b> <i>Ce prix rémunère la retaille des seuils, marches et pas de porte, il comprend la retaille ou la dépose des éléments existants, leur mise à la côte ou leur remplacement , la repose ou le ragréage soigné et toutes sujétions d'évacuation des déblais.</i>	
02-16-01	Seuil en béton <b>Le mètre linéaire</b>	
02-16-02	Seuil en pierre <b>Le mètre linéaire</b>	
02-17-00	<b>TERRE VEGETALE</b> <i>Ce prix rémunère la mise en oeuvre de terre végétale pour une épaisseur minimale de 0.30 mètre y compris le chargement, le transport, la mise en stock sur le chantier ou dans un rayon de 5 km. Le fin réglage manuel si nécessaire, l'enlèvement et l'évacuation des débris de toute nature.</i>	
02-17-01	Avec Fourniture <b>Le mètre cube</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
<b>03-00-00</b>	<b>CHAPITRE III - VOIRIE - STRUCTURES ET REVETEMENTS</b>	
03-01-00	<p><b>EXÉCUTION DES STRUCTURES DE CHAUSSÉES ET TROTTOIRS EN GRAVE NON TRAITÉE</b></p> <p><i>Ce prix rémunère l'exécution de la structure de chaussée, conformes à l'étude de sol fournie dans le présent DCE, Il comprend:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les piquetages définis au CCTP,</li> <li>- la fourniture des matériaux et matériels</li> <li>- le travail à la main autour des ouvrages existants,</li> <li>- l'arrosage en cas de vent</li> <li>- le chargement, le transport, la mise en stock des déblais sur le chantier ou dans un rayon de 5 km,</li> <li>- la reprise sur stock,</li> <li>- l'évacuation des déblais, le chargement, le transport, le déchargement sur le lieu de dépôt définitif</li> <li>- le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au CCTP,</li> <li>- l'évacuation des eaux de ruissellement,</li> <li>- l'utilisation d'engins de compactage adaptés pour les endroits difficilement accessibles,</li> <li>- le réglage fin des plates-formes ,</li> <li>- les opérations de contrôles, tous lever et plans qui pourraient être demandé par le maitre d'oeuvre</li> <li>- Les essais à la plaque tous les 50 m<sup>2</sup></li> </ul>	
03-01-01	Couche de forme en grave de carrière non traitée 0/80	
	<b>le mètre cube :</b>	
03-01-02	Couche de réglage en grave de carrière non traitée 0/315 ou 0/20	
	<b>le mètre cube :</b>	
03-02-00	<p><b>REVETEMENT EN MATERIAUX HYDROCARBONES A CHAUD</b></p> <p><i>Ce prix rémunère la fourniture, le transport, la mise en oeuvre, le régalaage, le réglage et le cylindrage ou compactage de béton bitumineux 0/6, il comprend la retaille des joints sur ouvrages et en bordure, la forme de pente , la couche de fermeture, la réalisation des petites surfaces à la main, la protection du mobilier urbain et des bordures, le nettoyage des abords et les opérations de balayage nécessaires pour maintenir le revêtement propre en cours et en fin de chantier, Le m2 de surface revêtue :</i></p>	
03-02-01	GB 14 Classe 3 - Épaisseur 0.14 m	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-02-02	GB 14 Classe 3 - Épaisseur 0.12 m	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-02-03	BBSG 0/10 Classe 2 - Épaisseur 0.08 m	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-02-04	BB 0/6 sur trottoir piste cyclable- Épaisseur 0.04 m mise en œuvre au mini finisseur et manuelle	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-03-00	<p><b>RACCORDEMENT</b></p> <p><i>Plus-value au prix n° 03-02 pour raccordement aux voiries existantes comprenant la découpe de l'enrobé existant, le griffage et l'imprégnation. Le m2 de raccord effectué.</i></p>	
03-03-01	Aux voiries existantes	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-04-00	<p><b>IMPREGNATION</b></p> <p><i>Confection d'une imprégnation à l'émulsion de bitume à 60 %</i></p>	
03-04-01	A raison de 2 kg/m <sup>2</sup>	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-05-00	<p><b>REVETEMENT A L'EMULSION</b></p> <p><i>Réalisation de revêtement à l'émulsion de bitume 69 %, à raison de 1,5 kg d'émulsion et de 9 l de gravillon 4/6 par couche, y compris cylindrage :</i></p>	
03-05-01	Monocouche	
	<b>le mètre carré :</b>	
03-05-02	Bicouche	
	<b>le mètre carré :</b>	





N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
03-06-00	<b>BETON BALAYE OU LISSE</b> <i>Réalisation de revêtement en béton, composé d'agrégat tel que défini au CCTP avec béton ferrailé dosé à 350 Kg/m3 de mortier, y compris toutes opérations de préparation du périmètre de la surface à revêtir (béton de propreté, coffrages...):</i>	
03-06-01	Epaisseur 0.10 m <b>le mètre carré :</b>	
03-07-00	<b>BETON DESACTIVE</b> <i>Ce prix rémunère la réalisation de revêtement en béton décoratif, ciment gris avec 3% de colorant jaune, sable de Bellegarde, agrégat roulé de Vergeze 10/15, Il comprend :</i> <i>toutes les opérations de préparation du périmètre de la surface à revêtir (béton de propreté,...), les joints PVC mis en place tous les 5,00 m, les découpes à la scie, les coffrages, toutes sujétions pour protection des ouvrages et mobiliers existants, les échantillons de 0,50 m<sup>2</sup> pour le maître d'ouvrage :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La fabrication, le transport et la mise en oeuvre du béton dosé à 330kg de ciment CEM I. Ce béton comportera un plastifiant réducteur d'eau et un entraîneur d'air, des microfibrilles polypropylène à raison de 0,9kg/m<sup>3</sup></li> <li>- La réalisation des coffrages latéraux.</li> <li>- La protection des ouvrages de voirie tels que regards, bouches à clefs et murs riverains par application d'un produit de protection</li> <li>- La protection du mobilier urbain ( candélabre, panneaux...) par des films plastique</li> <li>- Son transport sur toute l'étendue du chantier.</li> <li>- La mise en oeuvre du béton, le tirage et le lissage.</li> <li>- La fourniture et la mise en oeuvre d'un produit désactivant pulvérisé de manière uniforme.</li> <li>- L'enlèvement de la laitance superficielle à l'aide d'un surpresseur.</li> <li>- Tous les essais de contrôle de qualité, de mise en oeuvre et de fabrication prescrite dans le CCTP.</li> <li>- La plus Value résultante du remplissage des cadres des regards (la fourniture de ceux-ci ne faisant pas partie de ce poste), de la présence de réservations ou tout élément physique dans le trottoir.</li> <li>- Toutes sujétions, variations d'épaisseur, découpe et rabotages entraînés par les raccordements.</li> <li>- La réalisation des joints de dilatation réalisés par sciage sur 1/3 de l'épaisseur de la dalle.</li> <li>- La fourniture, la mise en place et l'enlèvement des dispositifs destinés à empêcher le passage accidentel de véhicules, piétons ou animaux dans le béton frais</li> <li>- La confection de ponts de service pour le maintien des accès piétons et véhicules des riverains</li> <li>- L'exécution des planches d'essais et de référence sur une surface de 2m<sup>2</sup> chacune.</li> </ul>	
03-07-01	Epaisseur 0.15 m <b>le mètre carré :</b>	
03-07-02	Epaisseur 0.25 m <b>le mètre carré :</b>	
03-08-00	<b>BORDURES-BORDURETTES-CANIVEAUX</b> <i>Ce prix rémunère la fourniture et pose de bordures, caniveaux, et bordurettes conformes à la norme NF EN 1340 et NF P 98-340/CN, scellées à la cote chaussée finie conforme aux plans d'exécution y compris:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les terrassements préalable,</li> <li>- le béton de fondation et scellement dosé à 300 kg,</li> <li>- le joint au mortier de ciment passé au fer,</li> <li>- l'alignement et le nivellement soigné sans plus-value pour courbes,</li> <li>- Les coupes biaises dans les angles, les bordures courbes et les bordures biaises</li> <li>- les réservation pour avaloirs, passages bateaux et sujétions de circulation de chantier ou des riverains,</li> <li>- les bordures de raccord biaises et les bordures courbes</li> </ul>	
03-08-01	Bordures Type T2 , AC2, A2 - classe U+H <b>le mètre :</b>	
03-08-02	Bordurettes Type P1- Classe U <b>le mètre :</b>	
03-08-03	Caniveaux double pente Ty.CC1 - Classe U+H <b>le mètre :</b>	
03-08-04	Plus value pour parement granité grenailé <b>le mètre :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
03-09-00	<b>RECOLEMENT DE LA VOIRIE</b> <i>Ce prix rémunère le plan de récolement au 1/200 de la chaussée et des abords par le géomètre agréé par le maître d'ouvrage il comprend le relevé topographique de la plateforme avec identification des natures des surfaces, des tampons des bordures et du mobilier urbain, la fourniture des plans en 5 exemplaires + 1 exemplaire informatique</i>	
03-09-01	plan de récolement <b>Forfait</b>	
04-00-00	<b>CHAPITRE IV - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES ET USEES</b>	
04-01-00	<b>FOUILLE EN TRANCHEES</b> <i>Ce prix rémunère l'extraction de déblais en tranchée aux engins mécaniques en terrain de toute nature sauf rocher compact, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le démontage des chaussées goudronnées ou pavées, cimentées ou à revêtements spéciaux,</li> <li>- l'extraction des déblais,</li> <li>- l'arrachage ou le tronçonnage des racines diverses,</li> <li>- le débroussaillage préalable s'il y a lieu,</li> <li>- la mise en dépôt des déblais à évacuer ou à réemployer,</li> <li>- la reprise, le transport et le régalage aux endroits désignés des déblais en excédent,</li> <li>- selon les nécessités, confection des ponts de service et de planchers de roulage provisoire sur la tranchée,</li> <li>- l'épuisement ou la dérivation d'eau de toute provenance et toutes sujétions pour travail dans l'eau ou dans l'embaras des étais, jusqu'au débit de 25 m<sup>3</sup>/heure,</li> <li>- le remblai par couches de 0,20 m d'épaisseur pilonnées et au besoin arrosées,</li> <li>- le nivellement et le régalage du remblai au sommet de la tranchée pour recevoir l'empierrement, le pavage ou tout autre revêtement à reconstituer,</li> <li>- la signalisation du chantier suivant les normes et prescriptions en vigueur données par les Services de l'Etat. ou autres collectivités locales.</li> </ul> <i>Toutes sujétions, difficultés ou pertes de temps résultant de la rencontre de canalisations souterraines (eau, gaz, égouts, câbles électriques, téléphoniques, télégraphiques, etc...) et de toutes autres circonstances, la défense, l'éclairage et le gardiennage des chantiers durant la nuit. Les volumes sont calculés pour les largeurs forfaitaires suivantes :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P &lt; 1,30 m l = diamètre extérieur de la conduite + 0,60 m</li> <li>- P &gt; 1,30 m l = diamètre extérieur de la conduite + 1,00 m</li> </ul>	
04-01-01	Profondeur <= 1.30 m <b>le mètre cube :</b>	
04-01-02	Plus value pour surprofondeur au delà d'une profondeur > 1.30 m <b>le mètre cube :</b>	
04-01-03	Plus value pour terrassement à la main <b>le mètre cube :</b>	
04-02-00	<b>EVACUATION DES DEBLAIS ET PRODUITS DE DEMOLITIONS</b> <i>Ce prix rémunère l'évacuations des déblais sur le lieu agréé par le Maître d'œuvre. Il comprend : le chargement, le transport, le déchargement, le régalage sur le lieux de dépôts et toutes sujétions et redevances,</i>	
04-02-01	En décharge de classe 2 <b>Le mètre cube</b>	
04-02-02	Dans la décharge de l'entreprise <b>Le mètre cube</b>	
04-03-00	<b>LIT DE POSE</b> <i>Fourniture et mise en place de lit de pose et enrobage, compris : réglage du lit de pose de 0.10 m d'épaisseur, coffrage éventuel</i>	
04-03-01	Sable, grain de riz, gravillon <b>le mètre cube :</b>	
04-03-02	Enrobage en béton dosé à 200 KG <b>le mètre cube :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-04-00	<b>REMBLAI DES TRANCHEES EN MATERIAUX D'APPORT</b>  <i>Fourniture et mise en oeuvre de grave propre ou concassé, comprenant le chargement, le transport, la mise en oeuvre, le réglage, le compactage soigné par couches de 0,20 m, l'utilisation d'engins de compactage adaptés pour les endroits difficilement accessibles, le réglage fin des plateformes et talus à plus ou moins 0.03 m d'épaisseur, les analyses, essais et contrôles. Le m3 mesuré après compactage.</i>	
04-04-01	Grave de carrière 0/60 et 0/80 <b>le mètre cube :</b>	
04-04-02	Grave de carrière 0/315 <b>le mètre cube :</b>	
04-05-00	<b>DECOUPE DES REVETEMENTS</b>  <i>Découpe des revêtements de routes de toute nature, à l'engin mécanique (bêche ou scie).</i>	
04-05-01	Epaisseur <= 0.08 m <b>le mètre linéaire</b>	
04-05-02	Epaisseur > 0.08 m <b>le mètre linéaire</b>	
04-06-00	<b>CANALISATION P.V.C.CR8</b>  <i>Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, compris toutes sujétions - pour tuyaux PVC type Assainissement, série renforcée CR8, avec emboîtement et joint d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme XP P 16-362 ET NF EN 1401-1 compris grillage avertisseur et plans de récolement.</i>	
04-06-01	P.V.C. renforcé diam. 160 mm pour raccordement de branchement <b>le mètre :</b>	
04-06-02	P.V.C. renforcé diam. 200 mm pour raccordement de branchement <b>le mètre :</b>	
04-07-00	<b>CANALISATION P.V.C.ANNELE SN8</b>  <i>Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, compris toutes sujétions - pour tuyaux PVC type Assainissement, série renforcée SN8, avec emboîtement et joint d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme XP P 16-362 ET NF EN 1401-1 compris grillage avertisseur.</i>	
04-07-01	P.V.C. renforcé diam. 250 mm <b>le mètre :</b>	
04-07-02	P.V.C. renforcé diam. 315 mm <b>le mètre :</b>	
04-07-03	P.V.C. renforcé diam. 400 mm <b>le mètre :</b>	
04-07-04	P.V.C. renforcé diam. 500 mm <b>le mètre :</b>	
04-07-05	P.V.C. renforcé diam. 600 mm <b>le mètre :</b>	
04-07-06	P.V.C. renforcé diam. 800 mm <b>le mètre :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-08-00	CANALISATION BETON ARME  <i>Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, les plans de récolement, compris toutes sujétions - pour tuyaux en béton armé, série 135A avec bague d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme NFP 16.341</i>	
04-08-01	B.A 135A diam. 300 mm <b>le mètre :</b>	
04-08-02	B.A 135A diam. 400 mm <b>le mètre :</b>	
04-08-03	B.A 135A diam. 500 mm <b>le mètre :</b>	
04-08-04	B.A 135A diam. 600 mm <b>le mètre :</b>	
04-09-00	COUDE 1/8 P.V.C. <i>Fourniture et pose de coudes sur canalisations Assainissement en P.V.C.</i>	
04-09-01	Diam. 160 mm <b>l'unité</b>	
04-09-02	Diam. 200 mm <b>l'unité</b>	
04-10-00	TABOURET DE BRANCHEMENT  <i>Confection de tabouret de branchement conforme au dessin type, avec tampon fonte hydraulique articulé marqué EP, y compris terrassement et toutes sujétions, pour une profondeur de 0,80 m :</i>	
04-10-01	De 0,30 m x 0,30 m intérieur <b>l'unité :</b>	
04-11-00	SURPROFONDEUR <i>Plus-value au prix n° --- pour profondeur supérieure à 0,80 m.</i>	
04-11-01	0,30 m x 0,30 intérieur <b>Le décimètre</b>	
04-12-00	CROISEMENT D'OUVRAGE <i>Forfait pour croisement d'ouvrage existant</i>	
04-12-01	Largeur ≤ 0.5 m <b>l'unité</b>	
04-12-02	Largeur > 0.5 m <b>l'unité</b>	
04-13-00	PERCEMENT DE REGARD EXISTANT <i>Perçement de regard existant pour raccordement de canalisation y compris raccordement, joint et toute sujétion:</i>	
04-13-01	Dans la paroi <b>l'unité</b>	
04-13-02	Dans la cunette <b>l'unité</b>	
04-14-00	REGARD DE VISITE  <i>Regard de visite sous chaussée, circulaire ou carré, préfabriqué ou coulé en place, y compris surlargeur de terrassement, cunette préfabriquée ou coulée en place, échelons en fer galvanisé de diamètre 22 mm, distants de 0,30 m, tampon fonte ductile défini ci-après posé sur cadre: Toutes sujétions pour mises à la cotes successives en cours de chantier</i>	
04-14-01	Regard Ø1000 ou 1,00mx1,00 m Tampon classe D400 verrouillable antibruit marqué "Eaux pluviales" <b>l'unité :</b>	
04-14-02	Regard Ø1000 ou 1,00mx1,00 m Tampon classe D400 verrouillable grille <b>l'unité :</b>	
04-14-03	Regard PEHD Ø600 mm Tampon classe D400 verrouillable antibruit marqué "Eaux pluviales" <b>Le décimètre</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-15-00	SURPROFONDEUR <i>Plus-value au prix n° 04-14-00 pour profondeur supérieure à 1,30 m :</i>	
04-15-01	Pour regard de 0,80 m <b>Le décimètre</b>	
04-15-02	Pour regard de 1 m <b>Le décimètre</b>	
04-16-00	REGARD A GRILLE  <i>Regard à grille sous chaussée, coulé sur place ou pré- fabriqué de 0,60 x 0,60 m avec grille fonte posée sur cadre classe 250 conforme à la norme NF P 98 311, jusqu'à 1,30 m de profondeur.</i>	
04-16-01	Grille 40 x 40 <b>l'unité :</b>	
04-17-00	CANIVEAU EN BETON A GRILLE  <i>Confection de caniveau à grille équipé d'une grille plate placée sur cornières scellées dans la maçonnerie. Exécution de caniveau à grille préfabriqué y compris fourniture et pose du caniveau béton, fourniture et scellement du cadre, fourniture et pose de le grille en fonte classe C250.</i>	
04-17-01	0.40 x 0.40 <b>Le mètre linéaire :</b>	
04-18-00	AVALOIR A GRILLE  <i>Exécution d'avaloir à grille jusqu'à 1,30 m de profondeur, avec décantation de 0,50 m y compris raccordement aux bordures de trottoirs, fournitures et pose du regard en béton préfabriqué, jointement, mise en oeuvre de béton, blindage et coffrages, fourniture pose et scellement de grille avaloir avec cadre et tampon fonte classe C250 EN124 articulé , avec verrouillage automatique dans le cadre par barreaux élastiques, Grille plate à barreaux profilés bi-orientés optimisés pour avaloirs béton ou maçonnés, et têtes de cheminées, Cadre rigide,</i>	
04-18-01	Regard TP 600 x 600 et bouche d'égout à grille sélective en fonte articulée 750x680 <b>l'unité :</b>	
04-19-00	RACCORDEMENT EN SORTIE DE BATIMENT  <i>Ce prix rémunère le raccordement des branchements en pied de façade y compris toutes sujétions pour dégager la conduite de la maçonnerie et les ragréages nécessaires,</i>	
04-19-01	Raccordement sur conduite existante en attente <b>l'unité :</b>	
04-20-00	RACCORDEMENT DE BRANCHEMENT  <i>Ce prix rémunère le raccordement de la conduite de branchement jusqu'à 315 mm sur le réseau collectif par culotte de branchement, piquage ou sur regard existant, il comprend :</i> - les terrassements manuels, - la fourniture et pose de culottes de branchement sur canalisations Assainissement en P.V.C y compris les manchons si le raccordement est effectué sur la conduite - Le percement du regard, les joints, la forme de cunette, le dispositif de chute (té) si le raccordement est effectué dans un regard - le piquage clip, les joints tout le matériel en cas de piquage - toute sujétion de calage.	
04-20-01	sur Diam. <=400 mm <b>l'unité</b>	
04-20-02	sur Diam. >400 mm ou ouvrage cadre <b>l'unité</b>	
04-20-03	Dans un regard <b>l'unité</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-21-00	<b>RACCORDEMENT DE DESCENTES DE TOITURE</b>  <i>Ce prix rémunère le raccordement de descente de toiture. Il comprend :</i> - la fourniture et la pose du dauphin en fonte d'un diamètre compatible avec celui de la descente, - la fourniture et la pose des pièces de raccord jusqu'à 2 m du sol fini, - la fourniture et la pose de regard 40x40 ou Ø400, - la fourniture et la pose du cadre et du tampon fonte B125, - la fourniture et la pose de la canalisation de raccordement PVC Ø200 jusqu'à 3 ml , - les terrassements, la fourniture et la mise en oeuvre du béton de propreté, du grain de riz, - Le raccordement à la canalisation principale. <i>Toutes sujétion de raccordement et de finition des ouvrages.</i>	
04-21-01	Pour descente Ø100 à Ø150	
	<b>l'unité</b>	
04-22-00	<b>PLAN DE RECOLEMENT</b>  <i>Ce prix rémunère les plans de récolement raccordé au NGF du réseau d'assainissement des eaux pluviales il comprend les relevés en tranché ouverte, la fourniture des plans comportant le repérage des regards par triangulation en 5 exemplaires sur support papier et 1 exemplaire numérique</i>	
04-22-01	Plan de récolement	
	<b>Forfait</b>	
04-23-00	<b>BLINDAGE</b>  <i>Blindage jointif des parois des fouilles en terrain marécageux ou bouillant, reconnu nécessaire par le Maître d'Oeuvre, y compris toutes fournitures et sujétions jusqu'à 4 m de profondeur, quelle que soit la durée d'utilisation</i>	
04-23-01	Monobloc agréé	
	<b>le mètre linéaire</b>	
04-24-00	<b>CURAGE DE FOSSE</b>  <i>Curage de canal, fossé au gabarit existant, y compris l'évacuation des déblais :</i>	
04-24-01	Jusqu'à une section de 1 m <sup>2</sup>	
	<b>le mètre linéaire</b>	
04-25-00	<b>OUVRAGES EN MACONNERIE PREFABRIQUE</b>  <i>Ce prix rémunère la réalisation des ouvrages en maçonnerie de béton armé préfabriqué, mis en oeuvre en fondation ou en élévation, pour parois, dalles, nervures, piliers, etc... y compris les terrassements, le béton de propreté, Le réglage des talus et la remise en état des lieux</i>	
04-25-01	Tête de sécurité sur Ø 600 mm	
	<b>L'unité</b>	
04-26-00	<b>OUVRAGES TANGENTS</b>  <i>Forfait pour le mètre de tranchée longeant des ouvrages existants situés dans son emprise ou tangents à celle-ci.</i>	
04-26-01	A la tranchée	
	<b>le mètre linéaire</b>	
05-00-00	<b>CHAPITRE V- DEFENSE INCENDIE</b>	
05-01-00	<b>DEPOSE DE LA BOUCHE INCENDIE EXISTANTE</b>  <i>Ce prix rémunère la dépose soignée de la bouche incendie existante. Il comprend la démolition du béton, le démontage des pièces de raccords</i>	
05-01-01	Dépose BI	
	<b>l'unité</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
05-02-00	<p>POTEAUX D'INCENDIE ANTI-CHOC</p> <p><i>Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le scellement de poteaux d'incendie en fonte, conforme aux normes NF S 61-213 et 61-214, anti-choc, incongelables par fermeture à 1 mètre sous terre et vidange automatique à raccord d'incendie, diamètre d'admission 150 mm, 2 prises symétriques de diamètre 100 mm et 1 prise de diamètre 65 mm y compris le coude au 1/4 à patin, le transport, la confection d'un puits perdu de vidange et du blocage en cailloux du massif de fondation en béton de ciment PORTLAND avec enduit de 0,02 m, la mise en place du poteau, le raccordement au branchement d'alimentation en fonte, son scellement, sa peinture, toutes fournitures et main d'oeuvre accessoires toutes fournitures et sujétions pour raccordement sur Ø100 fonte</i></p>	
05-02-01	<p>A prises apparentes</p> <p><b>l'unité</b></p>	
06-00-00	<p><b>CHAPITRE VI- RESEAUX SECS</b></p>	
06-01-00	<p>FOUILLES EN TRANCHEE POUR RESEAUX SECS</p> <p><i>Ce prix rémunère l'exécution des tranchées pour la pose de réseaux secs, il comprend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extraction des déblais,</li> <li>- les étalements et le boisage non jointif,</li> <li>- l'exécution des sondages tous les 50 ml,</li> <li>- la purge de la fouille et le nivellement du fond de fouille,</li> <li>- la fourniture et la mise en oeuvre du remblai en GNT 031/5 y compris compactage,</li> <li>- l'enlèvement et évacuation des terres et gravois en excédent,</li> <li>- la réfection provisoire de surface,</li> <li>- la fourniture et la mise en place d'une forme de sable,</li> <li>- la réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml,</li> <li>- l'enrobement en sable des tuyaux y compris fourniture du sable,</li> <li>- l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres,</li> </ul> <p><i>*charge comprise entre 0,70 m et 0,90 m :</i></p>	
06-01-01	<p>Largeur comprise entre 0,60 m et 0,80 m</p> <p><b>Le mètre linéaire :</b></p>	
06-02-00	<p>FOURREAUX TPC</p> <p><i>Fourniture et pose en tranchée de fourreaux TPC, en JANOLENE ou similaire, y compris :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-- l'exécution des sondages tous les 50 ml,</li> <li>- la purge de la fouille et le nivellement du fond de fouille,</li> <li>- le remblaiement, y compris compactage,</li> <li>- fourniture et mise en place de grillage avertisseur détectable,</li> <li>- enlèvement et évacuation des terres et gravois en excédent,</li> <li>- réfection provisoire ou définitive de surface,</li> <li>- la fourniture et la mise en place d'une forme de sable,</li> <li>- l'emboîtement, le collage et la mise en place des tuyaux, y compris la fourniture de peignes, étriers, colle, décapant, bouchons, manchettes, joints de dilatation,</li> <li>- réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml,</li> <li>- l'enrobement en sable des tuyaux y compris fourniture du sable,</li> <li>- l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres,</li> <li>- le mandrinage de vérification,</li> <li>- l'aiguillage à la demande de l'administration, y compris fourniture du filin,</li> <li>- la fourniture des tubes : *charge comprise entre 0,70 m et 0,90 m :</li> <li>- mise en place,</li> <li>- repérage sur les plans de recolement,</li> <li>- aiguillage,</li> <li>- obturation des extrémités,</li> </ul>	
06-02-01	<p>D = 60 mm</p> <p><b>Le mètre linéaire :</b></p>	
06-02-02	<p>D = 90 mm</p> <p><b>Le mètre linéaire :</b></p>	





N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
06-03-00	<b>CABLE EN CUIVRE NU</b> <i>Fourniture et pose en tranchée ouverte ou sous fourreaux de câble de terre en cuivre nu pour mise à la terre, compris : - déroulage, chutes et mous, raccordements, - toutes sujétions.</i>	
06-03-01	Section 29 mm <sup>2</sup> <b>Le mètre linéaire</b>	
06-04-00	<b>CABLE U 1000 RV</b> <i>Fourniture et pose en tranchée de câble basse tension U 1000 RV en cuivre, déroulage, tirage, chutes et mous. Pour une section de :</i>	
06-04-01	2 x 6 mm <sup>2</sup> <b>Le mètre linéaire</b>	
06-04-02	4 x 6 mm <sup>2</sup> <b>Le mètre linéaire</b>	
06-05-00	<b>BOITE DE JONCTION</b> <i>Fourniture et confection de boîte de jonction ou dérivation sur câble y compris toutes sujétions :</i>	
06-05-01	Sur câble de section 10mm <sup>2</sup> maxi <b>l'unité :</b>	
06-06-00	<b>REPOSE DE CANDELABRE ET LUMINAIRE EXISTANT</b> <i>Ce prix rémunère la pose d'un ensemble complet candélabre et luminaire stocké dans les locaux de l'entreprise, y compris : - levage et pose sur massif du mât, réglage et fixation du fût, pose de l'embout lanterne, raccordement du câble de terre, protection des tiges filetées par un coulis ou bande "DENSO" ou similaire - raccordement des câbles, - raccordement du câble de terre - essais et réglage - toutes sujétions pour le changement de pièces abimées ou défectueuse</i>	
06-06-01	Candélabres existants <b>l'unité :</b>	
06-07-00	<b>CANDELABRE ET LUMINAIRE</b> <i>Fourniture et pose d'un ensemble complet candélabre et luminaire, y compris : - Fourniture levage et pose sur massif du mât, réglage et fixation du fût, fourniture et pose de l'embout lanterne, raccordement du câble de terre, protection des tiges filetées par un coulis ou bande "DENSO" ou similaire - Fourniture et pose du luminaire et de la lampe, de la platine équipée et raccordement des câbles, - raccordement du câble de terre - essais et réglage - toutes sujétions Numérotation mât + foyer par pose de plaque numérotée. Fourniture, pose et raccordement en pied de mât d'un coffret de raccordement et de protection, classe II, conforme à la norme EP C 17200, bornier 4 x 16 à 4 x 35 et fusibles PH + M. Plan d'implantation et nomenclature des luminaires</i>	
06-07-01	Modèle choisi par la commune <b>l'unité :</b>	
06-08-00	<b>EXECUTION DE MASSIF POUR CANDELABRE</b> <i>Exécution de massif scellement pour mât compris : terrassements exécutés manuellement ou mécaniquement en terrain de toutes natures pour le massif en béton et la recherche des fourreaux et du câble de terre évacuation des déblais excédentaires en décharge publique, exécution du massif en béton, fourniture et pose des tiges filetées et de 2 fourreaux coudés dans le massif en béton, raccordement sur le réseau longitudinal, fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 350 kgs, y compris coffrages éventuels et ferrallages, réfection des abords immédiats, toutes sujétions :</i>	
06-08-01	pour mât : hauteur 6 à 8 m <b>l'unité :</b>	





N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
06-09-00	<p>TUBES PVC T-LST</p> <p><i>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tubes en PVC pour canalisations de lignes souterraines de télécommunications (T-LST) Gaine NF T-LST prémâchonnée en barre de 6 ml.</i></p> <p><i>Norme NF-T 54 018. Gaine conforme à la spécification L 1551 du CNE. Il comprend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture et mise en place de grillage avertisseur,</li> <li>- l'emboîtement, le collage et la mise en place des tuyaux, y compris la fourniture de peignes, étriers, colle, décapant, bouchons, manchettes, joints de dilatation,</li> <li>- réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml,</li> <li>- l'enrobage en sable des tuyaux y compris fourniture du sable,</li> <li>- l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres,</li> <li>- le mandrinage de vérification,</li> <li>- l'aiguillage à la demande de l'administration, y compris fourniture du filin,</li> <li>- la fourniture des tubes</li> <li>- les remontées sur poteau si nécessaire</li> </ul> <p><i>*charge comprise entre 0, 70 m et 0, 90 m</i></p>	
06-09-01	<p>Ø 45</p> <p><b>Le mètre linéaire</b></p>	
06-09-02	<p>Ø 60</p> <p><b>Le mètre linéaire</b></p>	
06-10-00	<p>CHAMBRES NORMALISEES TELECOM</p> <p><i>Construction de chambre normalisée France Télécom comprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation de sondages, - le terrassement y compris boisage,</li> <li>- nivellement, réglage et purge du fond de fouille,</li> <li>- l'exécution des masques,</li> <li>- la réalisation des puisards,</li> <li>- la mise en place des grilles, échelles, échelons, supports de câbles, anneaux de tirage et plaques signalisatrices,</li> <li>- la fourniture et la pose des cadres et tampons fonte classe D400 sous chaussée, C250 sous trottoir</li> <li>- la réalisation des ventilations y compris la mise en place des grilles,</li> <li>- le remblaiement avec des matériaux extraits ou des matériaux d'apport,</li> <li>- l'enlèvement des terres ou gravois en excédent,</li> </ul> <p><i>Toutes sujétions pour mises à la cote successives en cours de chantier</i></p>	
06-10-01	<p>Pot A10</p> <p><b>l'unité :</b></p>	
06-10-02	<p>Type L2T profondeur 0, 60 m sous dalle.</p> <p><b>l'unité :</b></p>	
06-11-00	<p>PLAN DE RECOLEMENT</p> <p><i>Ce prix rénumère les plans de récolement des réseaux secs, il comprend les relevés en tranché ouverte, la fourniture des plans de chaque réseau, es numéros des candélabres. Les plans sont fournis en 7 exemplaires sur support papier et 1 exemplaire numérique au format PDF et DWG</i></p>	
06-11-01	<p>Plan de récolement</p> <p><b>Forfait</b></p>	
06-12-00	<p>DEPOSE ECLAIRAGE EN FACADE</p> <p><i>Ce prix rénumère la dépose d'un éclairage en façade, y compris la dépose du câble et toutes sujétions</i></p>	
06-12-01	<p>Dépose d'un éclairage</p> <p><b>l'unité :</b></p>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
<b>07-00-00</b>	<b>CHAPITRE VII - TRAVAUX DE MACONNERIE ET DIVERS</b>	
07-01-00	<b>BETON NON ARME</b> <i>Maçonnerie de béton , mise en oeuvre en fondation ou en élévation, y compris banchage ou coffrage droit ou courbe, les étais, échafaudage et ragrément après décoffrage. Le m3 mesuré exclusivement au volume réel mis en oeuvre.</i>	
07-01-01	Dosé à 150 KG <b>le mètre cube :</b>	
07-01-02	Dosé à 250 KG <b>le mètre cube :</b>	
07-02-00	<b>BETON ARME</b> <i>Maçonnerie de béton armé pour petits ouvrages au dosage indiqué de ciment 250/315, mise en oeuvre en fondation ou en élévation, pour parois, dalles, nervures, piliers, etc... y compris la fourniture et la mise en place d'armatures en acier doux, à raison de 80 kg par mètre cube de béton, les coffrages droits ou courbes, le ragrément après décoffrage. Le m3 mesuré exclusivement au volume réel mis en oeuvre.</i>	
07-02-01	400 KG <b>le mètre cube :</b>	
07-03-00	<b>ENDUIT TALOCHE</b> <i>Enduit taloché de 0, 02 m d'épaisseur, au mortier de ciment dosé à 400 kg mis en oeuvre à toute hauteur, y compris les arrondis d'angles et tous frais d'échafaudage.</i>	
07-03-01	Enduit taloché de 0, 02 m <b>le mètre carré :</b>	
07-04-00	<b>MURET DE SOUTÈNEMENT EN PLOTETS DE CIMENT (BLOCS A MACONNER)</b> <i>Ce prix rémunère le muret à réaliser à l'angle de la rue des Remparts, il comprend:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fouilles, l'évacuation des déblais,</li> <li>- la fondation en béton dosé à 400 kg,</li> <li>- les plotets de ciment creux ou pleins, jointoyés au mortier de ciment, compris tous détails pour trapponnage d'ouvertures, prises de liaisons dans les murs, coins fournis et scellés, toutes sujétions. Mesurées à la surface réelle, tous vides déduits, enduits non compris.</li> </ul>	
07-04-01	Epaisseur de cloison 0.20 m <b>le forfait :</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
07-05-00	<b>REMISE A LA COTE DE TAMPONS</b> <i>Ce prix rémunère la mise à la cote de regards, il comprend</i> - la dépose du tampon ou grille ou cadre - la démolition éventuelle des parois verticales ou la surélévation de celles-ci y compris le béton, les coffrages et les aciers - le chargement - l'évacuation des déblais en décharge contrôlée - la pose ou repose du cadre et du tampon - le changement des tampons et pièces détériorée - toutes sujétions d'exécution	
07-05-01	Bouche à clef <b>I'unité :</b>	
07-05-02	Regards E.U., E.P., AEP, <b>I'unité :</b>	
07-05-03	Regards de branchement E.U., E.P., AEP, FT <b>I'unité :</b>	
07-05-04	Chambre France Télécom et divers <b>I'unité :</b>	
07-06-00	<b>FOURNITURE DE TAMPONS FONTE</b> <i>Ce prix rémunère la fourniture de tampons fonte pour mise à la cote,</i>	
07-06-01	Tampon circulaire Ø600 classe D400 antibruit avec marquage de la nature du réseau <b>I'unité :</b>	
07-07-00	<b>ENDUIT LISSE ETANCHE</b> <i>Enduit lissé étanche de 0.02 m d'épaisseur au mortier de ciment PORTLAND artificiel au dosage de 600 kg de cimeent par m3 de sable avec application de produit hydrofuge agréé par le Directeur des Travaux, mis en oeuvre en élévation à toute hauteur, y compris</i>	
07-07-01	Epaisseur 0.02 m <b>le mètre carré :</b>	
07-08-00	<b>FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN</b> <i>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de mobilier urbain identique à celui existant sur la commune, il comprend les carottage, les fourreaux, les scellements et toutes sujétions de nettoyage du mobilier,</i>	
07-08-01	Potelet <b>I'unité :</b>	
08-00-00	<b>CHAPITRE VIII - TRAVAUX DE SIGNALISATION</b>	
08-01-00	<b>MARQUAGE DEFINITIF</b> <i>Ce prix rémunère le marquage en résine rétro réfléchissante, Il comprend :</i> - Le balayage préalable, le prémarquage manuel; - la fourniture et la mise en oeuvre des matériels et matériaux,	
08-01-01	Marquage en rétro V.N.T.P. - Largeur = 0,12 m (blanche) <b>le mètre mètre linéaire</b>	
08-01-02	Résine marquages spéciaux Homologué 48 mois <b>Le mètre carré</b>	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
08-02-00	<b>REPOSE DE PANNEAUX EXISTANTS</b> <i>Ce prix rémunère la pose de panneaux existants mis à disposition par le Maître d'ouvrage ou l'entreprise ayant effectuée la dépose, il comprend :</i> - le nettoyage éventuel - la reprise du matériel et le transport à partir du lieu de mise en dépôt - La réalisation d'une fouille de dimension appropriée à la taille du panneau et au déport du support; - l'évacuation des matériaux en décharge définitive fournie par l'entreprise, - la fourniture des brides et colliers de fixation en aluminium et des vis, rondelles et écrous en acier inox; - la fourniture et la mise en oeuvre du béton B30 constituant le massif d'ancrage; - le scellement du support ou du fourreau; - le montage et le réglage du panneau.,	
08-02-01	Repose du panneau à poteau unique (police, nom de rue) <b>L'unité :</b>	
08-02-02	Repose du panneau à poteau double (entrée et de sortie de ville, panneaux publicitaires...) <b>L'unité :</b>	
08-03-00	<b>FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX POUR SIGNALISATION DE POLICE</b>  <i>Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de supports de signalisation de police, il comprend :</i> - l'amenée à pied d'oeuvre des différentes fournitures; - la réalisation d'une fouille de dimension appropriée à la taille du panneau et au déport du support; - l'évacuation des matériaux en décharge définitive fournie par l'entreprise, - la fourniture et la mise en oeuvre du béton B30 constituant le massif d'ancrage; - le scellement du support ou du fourreau et la fourniture du fourreau, - le montage et le réglage du panneau.	
08-03-01	Poteau 80/40 Thermolaqué h=3,50 m <b>L'unité</b>	
08-03-02	Poteau 80/40 Thermolaqué h=5,00 m <b>L'unité</b>	
08-04-00	<b>FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX POUR SIGNALISATION DE POLICE</b>  <i>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panneaux de signalisation de police, à structure en aluminium et revêtement réflectorisé de classe II avec face arrière thermolaquée il comprend notamment la fourniture des brides et colliers de fixation en aluminium et des vis, rondelles et écrous en acier inox;</i>	
08-04-01	Panneaux de type B30 700X900 - 2 rails <b>L'unité :</b>	
08-04-02	Panneaux de type B31 700X900 - 2 rails <b>L'unité :</b>	
08-04-03	Panneaux de type AB1 gamme 1000 <b>L'unité :</b>	
08-04-04	Panneaux de type C113 et C114 Gamme 500 <b>L'unité :</b>	
08-04-05	Panneaux de type 700x900 "priorité à droite en agglomération" <b>L'unité :</b>	
08-05-00	<b>DISPOSITIFS PODO-TACTILE</b>  <i>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dispositif podo-tactile au sol pour les personnes aveugles. - En résine métacrylate souple, teintée dans la masse. - éléments Dim. (L x l x e) : 600 x 420 x 2 mm. - Conforme à la norme NF P 98-351</i>	
08-05-01	Bande podo-tactile pour passage piéton <b>Le mètre linéaire :</b>	

